

DÉCLARATION LIMINAIRE

Monsieur le président du comité technique,

Le 2 février 2020, un comité technique local se réunissait pour finaliser l'organisation du travail des contrôleurs tout au long de la transformation électronique du centre. Un mois plus tard, la crise sanitaire faisait subir au trafic un coup d'arrêt brutal.

Ces deux années durant, la DSNA a choisi la confrontation et le rapport de force permanent. Elle n'a sans doute pas été déçue. Les contrôleurs lui ont rappelé qu'elle ne peut pas fonctionner contre eux. La pression des opérateurs extérieurs aidant, la DSNA parie sur le trafic l'an prochain, plutôt que le virus. C'est heureux.

2022 est un immense défi pour le CRNA Est où faute d'effectif suffisant, chaque mention d'unité compte. La mise en place d'une organisation du travail concertée sera à l'issue du CT, une étape supplémentaire de franchise. Le SNCTA regrette cependant les trop nombreux dossiers brûlant toujours sans réponse satisfaisante, au premier rang celui de la formation initiale *post-MESO*. Autant de projets qui auraient dû avancer pendant la crise si les contrôleurs avaient été respectés.

Ce comité technique est indéniablement un signal positif. Il ne clôt pas pour autant la séquence des deux dernières années. Le report sans sommation du CT du 29 novembre nous le rappelle, la faute à des documents de séance qui n'ont pas reçu l'onction de la direction des opérations. Le SNCTA réprovoque cette ingérence de ce qui relève de la négociation locale d'une déclinaison d'un cadre national.

Le changement d'attitude des administrateurs de la DSNA sera apprécié sur le temps long. La voie de la normalisation est fragile. Le SNCTA continuera d'être un partenaire exigeant pour que les efforts et les spécificités des Rémois soient reconnus à leur juste valeur.